

## **Compte rendu de la réunion du 9 janvier 2015**

### **Membres présents**

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Jacky HERVOUET, Gilles BERNARD, Christophe BONY, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Michaël LESCUREUX, Eric MASSÉ, Daniel TRUCHY

### **Membres absents excusés**

Francis PETITCOLLOT, Florence VIÉ

### **Membre absent**

Jean-Baptiste PEYRAUD

---

Avant de débiter la réunion, la commission procède à plusieurs auditions :

☞ Match Chailley / Villethierry du 07/12/14 arrêté en cours de 2ème mi-temps

Après lecture des rapports de Chailley, de Villethierry, de l'arbitre et après audition des représentants des 2 clubs, la commission décide à l'unanimité :

- match perdu pour Villethierry, soit 3-0 et 0 pt (cf règlement sportif, rubrique I/6, paragraphe C, alinéa 4)

☞ Match de Coupe Diges Pourrain / Paron Noé 2 du 30/11/14 qui ne s'est pas joué en raison du retard de Paron Noé 2

Après lecture des rapports de Diges Pourrain, de Paron Noé 2 et après audition des représentants des 2 clubs, la commission prend la décision indiquée ci-après par 9 voix pour et 1 abstention (Daniel TRUCHY, arbitre de Diges Pourrain et Raymond THILLOU, arbitre de Paron Noé 2 n'ont pas pris part au vote) :

- match perdu pour Paron Noé 2, soit 3-0 et 1 pt (joueurs arrivés hors délai indiqué dans le règlement sportif, rubrique B/2, paragraphe 2, alinéa 4)

## **Point sur le championnat**

Modification :

6ème journée de championnat du 02/11/14 : retirer les frais de demande d'arbitre officiel pour Mailly-la-Ville

<b>8ème journée de championnat du 23/11/14</b>	
Carton jaune (amende de 3 €)	Nelson SILVESTRE (Saint-Denis-les-Sens)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Joigny 2
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Chéroy et Chevannes 1 (groupe non indiqué) EE Saint-Valérien (nom du dirigeant non indiqué) Joigny 2 (nom de l'arbitre non indiqué) Beaumont (groupe et n° des maillots non indiqués)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	ACSRA, Soucy 2 (feuille blanc)
Carton rouge direct (amende de 10 €)	Nelson SILVESTRE (Saint-Denis-les-Sens) soit 1 pt de moins au championnat pour son équipe
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Montacher</u> score match AS Saint-Siméon / Montacher : 3-0 et 1 pt pour Montacher qui devra se déplacer au match retour <b>lors de la disponibilité du terrain, soit le 29 mars 2015</b>  <u>Domats</u> score match ACSRA / Domats : 3-0 et 1 pt pour Domats qui devra se déplacer au match retour <b>lors de la disponibilité du terrain, soit le 22 mars 2015</b>
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Esnon

<b>Coupe de l'Yonne du 30/11/14</b>	
Carton jaune (amende de 3 €)	Julien BRIMEUX-DEZOUICHE (Olympique Martinot 2)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Brienon-sur-Armançon
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Piedalloues 2, Chevannes 1, Egriselles-le-Bocage (feuille blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Melao RUI (Montacher)

<b>9ème journée de championnat du 07/12/14</b>	
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Bussy-en-Othe, Montacher, Saint-Julien
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Chéroy (groupe non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Merry Saint-Aubin 2 (feuille bleu) ACSRA, Merry Saint-Aubin 1, Vergigny (feuille blanc)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville

<b>Journée de rattrapage du 14/12/14</b>	
Carton jaune (amende de 3 €)	Paul BOIVIN (Stade Auxerrois 1) Fabrice RIVIERE et Laurent POULAILLEAU (Brienon) Frédéric MICHELET (Diges)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Vergigny (feuille bleu)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Saint-Julien</u> score match Envol Rive Droite / Saint-Julien : 3-0 et 1 pt pour Saint-Julien qui devra se déplacer au match retour <b>lors de la disponibilité du terrain, soit le 29 mars 2015</b>

## Journée de rattrapage du 21/12/14

Feuille de match en retard ou non envoyée  
(amende de 5 €)

Brienon-sur-Armançon (feuille blanc)

### Tournois en salle

Ils se dérouleront le 18 janvier 2015 au complexe sportif Serge Mésonès (quartier Rive Droite) à Auxerre et au gymnase de Villeneuve-l'Archevêque.

#### Liste des équipes retenues pour le tournoi d'Auxerre :

Monéteau, Brichères, les Bréandes, Charmoy, La Selle-sur-le-Bied, Esnon, Piedalloues, Envol Rive Droite, AS Saint-Siméon, Escamps, AC Saint-Siméon et Ormoy

#### Liste des équipes retenues pour le tournoi de Villeneuve-l'Archevêque :

Villeneuve-l'Archevêque, Saint-Valérien, Villeneuve-la-Guyard, Olympique Martinot, Paron Noé, Domats, Brienon-sur-Armançon, FMC Sens, Saint-Martin Loisirs, Saint-Denis-les-Sens, Vinneuf-Courlon et Egriselles-le-Bocage

**Rappel pour le tournoi de Villeneuve-l'Archevêque : prévoir une paire de chaussures spécifiques pour le gymnase**

Les équipes doivent se présenter dès 8h30 afin de compléter leur fiche de composition avec les noms et n° de licence des joueurs. Le 1er match débutera à 9 h. **Le port de protège-tibias est obligatoire.**

Arbitrage : Cette journée sera comptabilisée au titre des 5 matches à officier durant la saison pour les arbitres officiels présents la journée complète.

Tournoi d'Auxerre		Tournoi de Villeneuve-l'Archevêque	
Groupe A	Groupe B	Groupe A	Groupe B
AC Saint-Siméon Envol Rive Droite Les Bréandes La Selle-sur-le-Bied Monéteau Escamps	Esnon Charmoy Piedalloues Brichères AS Saint-Siméon Ormoy	Domats Villeneuve-l'Archevêque FMC Sens Villeneuve-la-Guyard Paron Noé Saint-Martin Loisirs	Egriselles-le-Bocage Vinneuf-Courlon Saint-Valérien Brienon-sur-Armançon Saint-Denis-les-Sens Olympique Martinot

Répartition des tâches		
	Site d'Auxerre (responsable José VIÉ)	Site de Villeneuve-l'Archevêque (responsable Raymond THILLOU)
Table de marque	José VIÉ Christophe BONY	Raymond THILLOU Thierry GILBERT
Buvette	Eric MASSÉ Gilles BERNARD Jean-Baptiste PEYRAUD	Fany GILBERT Michaël LESCUREUX Daniel TRUCHY
Responsable de caisse	Jacky HERVOUET	Francis PETITCOLLOT

## Récapitulatif des reports de matches

### Dimanche 11 janvier 2015

Piedalloues 1 / Eson  
Joigny 2 / Chevannes 2

Envol Rive Droite / Appoigny  
EE Saint-Valérien / Chéroy

Augy / Ormoy  
OL Martinot 2 / AC Saint-Siméon

### Dimanche 18 janvier 2015

Stade Auxerrois 1 / Irancy

Beaumont / ACSRA

### Dimanche 22 mars 2015

ACSRA / Domats

### Dimanche 29 mars 2015

Mailly-la-Ville / Beauvoir  
Merry Saint-Aubin 2 / Vinneuf-Courlon  
Monéteau / Guerchy  
AS Saint-Siméon / Montacher

FMC Sens / Avicenne  
Laroche / ACSTA  
Joigny 2 / Chailley

Stade Auxerrois 2 / Les Bries  
Ormoy / Beaumont  
Envol Rive Droite / Saint-Julien

### Dimanche 5 avril 2015

Guerchy / Egriselles-le-Bocage

### Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015

Guerchy / Saint-Martin Loisirs

Montacher / Vinneuf-Courlon

## Questions diverses

- Le club de Saint-Martin Loisirs accueillera la réunion de rentrée des clubs le 11 septembre 2015.
- Sur demande du comité départemental, une minute de silence pour les victimes de Charlie Hebdo a été observée lors des matches du 11 janvier 2015.
- Le stage dirigeant-entraîneur, qui s'est déroulé du 12 au 14 décembre 2014, a été très apprécié par les 5 stagiaires qui l'ont suivi.
- Thierry GILBERT a obtenu son diplôme d'arbitre régional
- Le club de Villefargeau, qui n'a pas participé au championnat, se verra rembourser les 60 € de participation aux frais d'arbitrage.
- Nouvelle adresse postale de Raymond THILLOU : 47 allée des Arcades – 89100 PARON
- **Rappel** : la commission sportive est toujours en attente d'une candidature de club pour accueillir la réunion annuelle le vendredi 26 juin 2015.

<b>Date de la prochaine réunion : vendredi 6 mars 2015 à 20h</b>
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU